

FICHE DE POSTE

Chargé(e) de missions

Accompagnement de projets / Développement partenarial

Structure de coopération régionale en Auvergne-Rhône-Alpes sur la thématique *Culture et Santé*, interSTICES est une association loi 1901, qui réunit depuis 2012 la majeure partie du réseau des professionnels *Culture et Santé* de cette région.

Elle compte actuellement plus d'une centaine d'adhérents : des établissements de santé, hospitaliers ou médico-sociaux, des structures culturelles, des équipements mais aussi des compagnies, des professionnels des deux secteurs ou encore des personnes issues de la société civile, **tous réunis autour de l'objet de l'association : la conviction que l'art et la culture ont une place à avoir dans les espaces de santé et d'accompagnement des personnes.**

L'association cherche ainsi à sensibiliser aux enjeux du développement culturel et artistique dans les espaces de santé pour favoriser le développement de nouvelles initiatives en rappelant que ces projets contribuent :

- d'abord à **un meilleur accompagnement des personnes et au respect de leurs droits** citoyens dont l'accès à la culture,
- mais aussi **au changement de regard sur la maladie, le handicap, le grand âge, la culture et l'art** en invitant établissements de santé et structures culturelles à se questionner sur leurs pratiques et à s'ouvrir davantage à l'Autre.

Elle développe des actions au service de ses adhérents porteurs de projets qui visent à :

***sensibiliser** aux enjeux de la rencontre entre Culture et Santé afin de favoriser la naissance de nouveaux projets et aider ceux déjà existants à s'inscrire dans la durée ;

***partager et mutualiser** les compétences et les ressources en organisant des temps de rencontre, de réflexion et d'échange ;

***conseiller et former** les porteurs de projet en les accompagnant sur les aspects méthodologiques de la conduite de projet ;

***contribuer à la reconnaissance de ces projets** mais aussi des métiers correspondants en proposant des outils et espaces communs de communication et de valorisation.

Par ailleurs, compte tenu de l'expérience de ses adhérents, interSTICES **propose ses compétences et son expertise aux opérateurs du programme régional *Culture et Santé***, déclinaison en Auvergne-Rhône-Alpes de la politique publique nationale du même nom. Elle intervient ainsi, pour le compte de l'Agence régionale de santé (ARS), de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de la Région, sur des missions de coordination et d'animation du dispositif.

Missions :

Les missions décrites ci-après s'inscrivent dans le cadre ainsi énoncé et sont déployées sous la responsabilité de la directrice de l'association. De manière générale, le rôle du/de la chargé(e) de mission est d'apporter un appui à la directrice dans la mise en œuvre du plan d'actions défini dans le cadre du programme de travail de l'association.

1. Accompagner la mise en œuvre de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la politique publique régionale *Culture et Santé* pour le compte de l'ARS, la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Périmètre envisagé : Allier, Cantal et Puy-de-Dôme).

- Assister le directeur ou la directrice dans la mise en œuvre et la gestion des appels à projets afférents au programme.
- Accompagner les porteurs de projets sur le terrain dans le cadre de rendez-vous individuels d'accompagnement, de temps de sensibilisation à géométrie variable, dans un objectif opérationnel de développement d'abord et de pérennisation ensuite des initiatives en la matière.
- Mettre en place sur son territoire d'actions des comités locaux *Culture et Santé*, des collectifs départementaux réunissant les porteurs de projets Culture et Santé ou ceux en devenir (création de ces espaces, soutien à leur structuration et leur animation, évaluation des dynamiques ensuite à l'œuvre).
- Représenter, à sa demande, la directrice aux réunions et restitutions de projets sur ce territoire.
- Assister la directrice dans la dimension organisationnelle des autres activités programmées à l'échelle régionale sur cette politique publique (journée professionnelle, etc.).

2. Impulser, développer et pérenniser une dynamique de développement partenarial.

- Elaborer et piloter une stratégie de collecte de fonds privés (travail d'audit et de définition d'orientations de cet axe de développement en lien avec la gouvernance de l'association, structuration juridique et budgétaire ensuite) ;
- Identifier des partenaires potentiels, prendre contact, négocier et contractualiser en lien avec la direction ces partenariats (travail de base de données en la matière, conception et rédaction d'outils de communication adaptés ou des dossiers de demande de financements afférents, programmation et participation aux rendez-vous partenaires) ;
- Veiller, en lien avec la direction, à la bonne gestion administrative et comptable de ces partenariats ;
- Animer le réseau de ces partenaires par la mise en place d'actions spécifiques événementielles ou communicationnelles.
- Suivre et évaluer cette stratégie pour pérenniser et élargir les partenariats développés.
- Etablir une veille régulière d'une part du monde économique régional, et d'autre part sur les démarches partenariales ou d'aides que ce soit à l'échelle locale, régionale, nationale voire internationale (opportunités partenariales, appels à projets ou autres pertinents pour l'association).

3. Contribuer au volet communication de l'association :

En transversalité avec le chargé de missions communication :

- Travailler la présence et le développement de l'association sur les réseaux sociaux (définition d'une stratégie de communication sur ces réseaux et de diffusion, création et mise en œuvre de contenus,

- organisation d'événementiels en lien avec les communautés, accompagnement interne et auprès des adhérents aux usages sur ces réseaux, développement de l'audience) ;
- Établir une politique de développement des relations presse et médias de l'association (constitution et actualisation régulière d'une base de données presse, travail de contact et de réseau auprès des organes et interlocuteurs presse identifiés, veille et impulsion d'opportunités de diffusion et de publication).

4. Participer au suivi et à la coordination des actions en propre de l'association :

En lien avec la directrice de l'association et les autres salariés de l'association :

- Contribuer à l'animation du réseau des adhérents ;
- Assister la directrice dans la dimension organisationnelle des actions programmées (Rencontres professionnelles de l'association, journées professionnelles, thématiques, groupes de travail et autres actions).

Profil recherché :

- Diplômé.e Master 2 ou équivalent (école de commerce, IEP, université, en gestion ou administration de projet culturel, en médiation culturelle).
- Expériences professionnelles significatives recherchées en animation et développement de partenariats, de recherche de fonds privés et de communication dans le champ culturel.
- Connaissances nécessaires du secteur culturel et de l'action culturelle.
- Connaissances appréciées du monde de la santé et du médico-social, et si possible du programme *Culture et Santé*.
- La connaissance du territoire auvergnat serait un vrai atout.

- Qualités d'analyse et de synthèse.
- Qualités rédactionnelles indispensables.
- Rigueur, pragmatisme.
- Qualités relationnelles (capacité à travailler en équipe, à s'adapter à tous types de publics et aisance à l'oral).
- Très bon sens de l'organisation, autonomie, rigueur et dynamisme.
- Capacité de suivi administratif et de reporting.
- Capacité à piloter et gérer un projet de sa conception à son évaluation.

- Permis B exigé (véhicule nécessaire).

Conditions du contrat

Durée du contrat :

CDD 1 an (39h rémunérées 35h avec RTT) avec possibilité d'évolution vers un CDI.

Début du contrat dès que possible.

Employeur :

Association interSTICES

Lieu de travail :

Organisation flexible entre temps de travail au siège de l'association à Lyon (CH Le Vinatier, Bron), télétravail, et déplacements réguliers en Auvergne-Rhône-Alpes, spécifiquement sur les territoires d'affectation du chargé de missions) et exceptionnels sur le reste du territoire.

Siège de l'association : CH Le Vinatier – Ferme du Vinatier, Bâtiment 238, BP 300 39, 95 bd Pinel 69 678 BRON Cedex

Rattachement hiérarchique : directrice de l'association.

Convention collective : ECLATS

Salaire mensuel envisagé :

TAM, technicien et agent de maîtrise, Groupe D, Coefficient 350 à temps complet // 2300 € brut + 13^e mois
Remboursement à 50% du titre de transport.

Candidature à adresser uniquement par mail avant le 17/12/2021 à :

Severine.legrand@interstices-auvergnerhonealpes.fr